

REGLEMENT SANITAIRE
Relatif à l'organisation du championnat du Finistère
de l'omnium
Samedi 29 Aout 2020 - Plouzané

Les mesures suivantes seront appliquées conformément aux directives de la FFC

- 1. Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site : parents, coureurs, dirigeants,.....**
- 2. Le repas du midi sera pris en dehors de la zone coureurs : près des véhicules ou dans le champ jouxtant le vélodrome**
- 3. Limiter le va et vient des coureurs : ils devront rester dans la zone qui leur est réservée le temps de la compétition.**
- 4. L'accès au tunnel par les coureurs sera règlementé : un sens descendant (vélo à la main) et un sens montant**
- 5. Il n'y aura ni vente de programme, ni vente de boissons**

"En fonction de l'évolution de l'état sanitaire, et si des nouvelles mesures sont prises par la mairie, la préfecture ou les services de l'état, toutes les personnes présentes devront respecter ces nouvelles mesures".

En cas de non respect de ces mesures, l'organisateur se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la compétition